

Télécommunications. Pour moderniser le réseau de l'ex-Zaïre, le projet aussi complet qu'ambitieux d'un ingénieur expatrié.

« 17 millions de lignes en cinq ans. »

Propos recueillis par

CHRYPEL MONNARD

Ingénieur, Aimé Mbohi est spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication. Agé de 34 ans seulement, il affiche déjà un beau parcours professionnel. A son tableau de chasse figurent en effet des entreprises comme Siemens-Nixdorf, France Télécom ou encore la Ferma (Française d'électronique, recherches et mathématiques). Il y a deux ans, ce père de famille né à Kinshasa et qui vit en France s'est mis en tête de réhabiliter le réseau public de télécommunications de son pays natal. Avec l'aide de Jean-Jacques Bokino, un spécialiste des questions économiques et juridiques appliquées au domaine de l'informatique et des télécommunications, il a détaillé son ambitieux projet dans un imposant livre blanc. Son objectif est de le présenter au nouveau gouvernement de la République démocratique du Congo, en espérant le convaincre de l'intérêt de son long et minutieux travail.

JEUNE AFRIQUE : Comment vous est venue cette idée de livre blanc ?

AIMÉ MBOHI : C'est à la suite d'un voyage dans l'ex-Zaïre en 1995. J'ai fait la connaissance d'un homme d'affaires, Tshony Melchior. Il m'avait, à l'époque, chargé de réaliser une étude de faisabilité pour une entreprise de télécommunications locale. Après avoir effectué ce travail, j'ai voulu aller plus loin. J'avais, en effet, constaté que le réseau en place était très lacunaire mais qu'il pouvait être amélioré.

Quelles sont exactement ces lacunes ?

Le réseau actuel est d'abord très limité, puisqu'il ne dispose que de 44 000 lignes. Ensuite, il ne répond pas aux trois exigences fondamentales de l'utilisateur, à savoir la disponibilité, la qualité et l'économie d'utilisation. Les abonnés rencontrent de multiples problèmes. En premier lieu, ils ont de réelles difficultés à se raccorder au réseau, à avoir la tonalité. Quand ils y parviennent, les liaisons sont très aléatoires. Ils ne sont pas certains d'obtenir leurs correspondants, même s'ils résident à proximité. La confidentialité des communications n'est pas assurée : non seulement elles risquent d'être coupées à tout moment mais, pire, l'utilisateur peut se retrouver tout à coup au



Aimé Mbohi : « Le réseau actuel ne répond pas aux exigences fondamentales de l'utilisateur. »

beau milieu de la conversation d'autres personnes. Sur le plan des coûts, il est quasiment impossible d'obtenir le détail des tarifications pratiquées, les abonnés ne sont pas avertis des hausses de tarifs. Ceux qui veulent transférer des fichiers informatiques utilisent maintenant la méthode qu'ils nomment « véloprocèsing ». C'est-à-dire qu'ils les transmettent par disquette et coursier, plutôt que par téléphone. Cela entraîne d'importants surcoûts pour les entreprises.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Les abonnés doivent pouvoir bénéficier d'un accès facilité à tous les services existants, qu'il s'agisse d'une simple communication téléphonique ou d'une demande plus spécifique comme une connexion à une banque de données. Pour y parvenir, des changements s'imposent sur le plan technique. Il faut transformer l'actuel réseau analogique en numérique. Ce dernier offre des performances bien supérieures car les informations sont transcrites en langage informatique avant d'être transmises. Elles circulent plus rapidement et de manière plus fiable, quelle que soit leur taille ou leur forme (image, son ou texte).

Plus concrètement, comment se présentera le nouveau réseau ?

Nous proposons la mise en place d'un réseau partiellement maillé offrant quatre niveaux de connexion : deux inférieurs, réservés aux abonnés des 736 collectivités, des 166 cités et des 75 communautés urbaines ; et deux supérieurs, pour desservir les 31 sous-régions et les 16 villes du pays. L'ensemble sera conçu comme une gare de triage pour permettre à l'information de mieux circuler. Il faudra créer huit zones de répartition. Dans un premier temps, il y aura un plan de numérotation à cinq chiffres, qui passeront par la suite à neuf. Cela permettra la création de 17 millions de lignes téléphoniques, avec une possibilité d'extension à 45 millions.

Pour définir ce nouveau réseau, il fallait un grand nombre de données. Comment se sont déroulées les recherches ?

Je me suis rendu à plusieurs reprises en RDC. Les recherches ont été plutôt laborieuses parce qu'il n'existait pas de données précises sur le réseau actuel. Concernant les équipements, il a fallu enquêter sur le terrain pour se faire une idée précise de leur nombre et de leur

état. Parallèlement, j'ai dressé un tableau démographique de chaque région du pays (population masculine et féminine, nombre de ménages, densité d'habitants) grâce aux renseignements fournis par l'Institut géographique du Zaïre. Ces éléments ont été intégrés dans une base de données, qui a permis de définir un schéma directeur, c'est-à-dire de préciser le niveau d'équipement et d'infrastructures nécessaires. Le tout avec une probabilité d'erreurs limitée en raison des nombreux recoupements effectués.

Vous avez travaillé en collaboration avec plusieurs entreprises. En quoi vous ont-elles été utiles ?

Nous avons consulté plusieurs grands opérateurs internationaux, dont Belgacom (Belgique), Deutsche Telekom (Allemagne), British Telecom et Mercury (Royaume-Uni), pour étudier leurs propres systèmes. En France, plusieurs expertises auprès de France Télécom nous ont donné la possibilité d'apprécier les différentes politiques bilatérales mises en œuvre par la CFD (Caisse française de développement) au bénéfice des pays africains.

Votre projet est ambitieux. Quels seront les investissements nécessaires pour le financer ?

L'investissement s'élève à 1,445 milliard de dollars (soit 80 dollars – environ 450 FF – par ligne). Pour assurer ce financement, nous ferons appel à des organismes spécialisés tels que l'Union internationale des télécommunications et la Banque mondiale, ainsi qu'à diverses organisations africaines. Nous comptons également sur l'aide bilatérale que pourront, par exemple, fournir la France par le biais de la CFD et du ministère français de la Coopération. Il est enfin possible de faire appel aux opérateurs étrangers. Dans ce cas, le gouvernement de la RDC devra toutefois leur fournir des garanties.

Si votre démarche réussit, combien de temps faudra-t-il pour réaliser ces travaux de réhabilitation ?

Nous espérons d'abord que la décision sera prise rapidement par le gouvernement. Tous les calculs réalisés ont été projetés en 1998. Une phase d'attente trop longue obligerait à revoir de nombreux paramètres. En ce qui concerne la durée des travaux, il faudra compter cinq ans en moyenne pour l'installation des 17 millions de lignes prévues. ■

TABLEAU DE BORD

La cotation de la dette.

Établie par la société Trigone Capital Finance, la cotation de la dette extérieure des pays en rééchelonnement est publiée tous les mois, en exclusivité, par *Jeune Afrique*. Connue des seuls intermédiaires du « marché gris » de la dette, cette cotation est un bon indicateur de conjoncture. Si le taux de rachat des créances augmente, c'est que les perspectives économiques s'améliorent, et inversement.

Pays	Prix indicatif de la dette (en % de la valeur nominale)			
	Octobre 1997		Novembre 1997	
	Achat	Vente	Achat	Vente
MAGHREB ET MOYEN-ORIENT				
Algérie	88	90	82	84
Egypte	48	50	48	50
Iran	68	72	60	65
Irak	29	31	26	29
Jordanie	72	74	65	67
Maroc	93	95	80	84
Syrie	42	46	42	46
Yémen	38	41	38	41
AFRIQUE NOIRE				
Angola	35	37	33	35
Burkina Faso	22	25	20	22
Cameroun	29	31	27	30
Cap-Vert	25	30	25	30
Congo	35	37	28	30
Côte d'Ivoire	39	40	32	35
Gabon	86	89	86	88
Guinée-Bissau	15	20	15	20
Guinée	12	18	12	18
Kenya	68	72	65	69
Liberia	15	16	12	14
Madagascar	55	57	54	56
Malawi	90	92	90	92
Mozambique	84	90	80	85
Nigeria	74	75	66	68
Sénégal	15	18	15	18
Soudan	10,50	11,50	9	10,50
Togo	12	15	12	14
RDC (ex-Zaïre)	22	24	20	24

SOURCE : TRIGONE CAPITAL FINANCE S.A. CASE POSTALE 32-1211 GENÈVE 21